Programme Emplois d'été :

Andréanne Larouche rappelle que la date limite approche à grands pas

Granby, le 10 janvier 2023 – La députée de Shefford, Andréanne Larouche, rappelle aux entreprises, organismes et municipalités de la circonscription qu'ils peuvent déposer leur demande auprès du programme Emplois d'été Canada (EÉC) jusqu'au 12 janvier 2023 à 11h59 le matin (heure du Pacifique).

« J'encourage fortement les employeurs de la région à soumettre leur demande avant la date limite afin de pouvoir bénéficier d'une subvention salariale pour offrir des emplois de qualité aux jeunes étudiants durant la prochaine période estivale, souligne la députée bloquiste. D'après ce que j'ai pu constater lors de ma tournée de cet été, il s'agit d'une belle opportunité pour les jeunes de débuter dans leur domaine d'études ou d'intérêt en plus de représenter une aide importante pour les employeurs ».

Rappelons qu'EÉC offre des contributions salariales pour inciter les employeurs à créer des emplois de qualité pour les jeunes âgés de 15 à 30 ans. Les organismes à but non lucratif et les employeurs des secteurs public et privé de 50 employés ou moins y sont admissibles. Pour l'année 2022, 1 003 694 $ ont été octroyés pour créer 293 emplois répartis entre 92 projets de la circonscription de Shefford.

La députée rappelle que les priorités locales pour la circonscription sont :

- L'appui à des événements culturels ;
- Le développement du tourisme local et régional ;
- Les projets des organismes à but non lucratif ;
- Les projets d'activités au niveau municipal ;
- L'appui à des projets soutenant la protection de l'environnement.

Il est à noter que les projets ne répondant pas aux priorités spécifiques locales ne sont pas exclus du programme d'EÉC 2023. En effet, toutes les demandes seront étudiées avec autant d'intérêt par les agents de Service Canada. Toutefois, celles répondant aux priorités locales obtiennent généralement des points supplémentaires.

Les employeurs souhaitant présenter une demande ou ayant besoin de plus amples renseignements sont invités à consulter le site officiel du programme. La députée leur recommande également d'utiliser le Guide du demandeur disponible qui les aidera à bien remplir leur formulaire. Il est à noter qu'une demande adéquatement remplie permet d'obtenir un meilleur résultat lors de l'évaluation faite par les agents du programme.

« Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec mon équipe en appelant au bureau de circonscription au (450) 378-3221 », conclut Mme Larouche.

– 30 –

Source :
Samra Grahic
Adjointe aux communications
Bureau d'Andréanne Larouche, députée de Shefford
(450) 378-3221
Andreanne.larouche@parl.gc.ca